

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INFO ROUTES

CHAMBERY, LE 10 octobre 2025

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°904 RUFFIEUX et CULOZ

> Restrictions de circulation les deux nuits des 20 et 21 octobre

Le Département de la Savoie réalise des travaux de remplacement de joint de chaussé sur le pont de la Loi sur la route départementale n° 904, communes de RUFFIEUX et CULOZ entre le giratoire de la carrière côté Ain et le giratoire de la Loi côté Savoie.

La circulation sera totalement interrompue sur ce secteur les deux nuits :

- du lundi 20 octobre à 21 h au mardi 21 octobre à 6h
- du mardi 21 octobre à 21 h au mercredi 22 octobre à 6h.

En dehors de ces horaires, la circulation sera rétablie normalement.

Une déviation sera mise en place pour les deux sens de circulation par Culoz et Seyssel (RD992) puis Ruffieux (RD 991).

Suivant les conditions météorologiques, ces travaux pourront être décalés sur les jours suivants.

Vous pouvez retrouver l'information sur www.savoie-route.fr



CONTACT PRESSE

Maison technique du Département Les Deux Lacs
04 79 63 86 00 • MTD-2lacs@savoie.fr